mingeaud

MAIRIE de lagarde

ARRONDISSEMENT communal de toulon

Du vingthuit jour du mois de nivose . . . . an onzieme Républicain.

ACTE DE MARIAGE de jean joseph mingeaud âgé de vingtquatre ans, né à Lagarde département du var, le [illegible] jour du mois de [illegible] mil sept cent septante huit profession de agriculteur demeurant à lagarde département du var fils legitime de laurent [illegible]

demeurant à Lagarde département du var et de anne therese [illegible] Dune Part; et marie Elizabeth Modeste Broquiere âgée de vingtquatre ans, née à toulon département du var, le dix septieme du mois de juin Mil sept cent septante huit demeurant à lagarde département du var. fille legitime de [illegible] demeurant à lagarde département du var et de Elizabeth guitton.

Les actes préliminaires sont les Publications du dit Mariage faites à Lagarde le Dimanche 19 du Courant, et les extrait dactes de naissance des Epoux et la Presence de les Peres et meres donnant leur Consentement et approbation au dit mariage

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, officier public, aux termes de la loi.

Lesdits époux présens ont déclaré prendre en mariage, l'un marie Elizabeth modeste Broquiere l'autre jean joseph mingeaud

En présence de joseph andré mourchou demeurant à Lagarde département du var profession de Bedonnier âgé de trente sept ans

De antoine Caravel demeurant à lagarde département du var profession de Boucher âgé de cinquante ans.

De antoine mourchou demeurant à la garde département du var profession de agriculteur âgé de vingt un ans.

Et de marie vitton demeurant à lagarde département du var profession de Cultivateur âgé de vingt trois ans tous amis des Parties.

Après quoi, moi joseph Portal maire de la garde faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits ~~époux et~~ témoins Les Epoux ont declaré ne le savoir

Mourchou portal

Caravel

jean antoine Mourchou

marie vitton

---

reboly

MAIRIE d la garde

ARRONDISSEMENT communal d toulon

Du douzieme jour du mois de [illegible] l'an 11 Républicain.

ACTE DE MARIAGE de jean andré Reboly âgé de 29 ans, né à toulon département d var le 30 du mois de avril an 1774 profession de agriculteur demeurant à lagarde département du var fils legitime de jean [illegible]

demeurant à lagarde département d var et de therese Barrel [illegible] et Christine therese Portal âgée de 20 ans, née à la garde département d var le 30 du mois de mars an 1783 demeurant à lagarde département d var fille legitime de feu jacques demeurant à lagarde département de var et de Rose [illegible]

Les actes préliminaires sont les publications de dit Mariage faites à lagarde le 3 de [illegible], les extrait d'acte de naissance de futur Epoux, l'extrait d'acte de deces de jacques Portal pere de la future et la presence de rosa [illegible] sa veuve donnant son consentement au dit Mariage

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, officier public, aux termes de la loi.

Lesdits époux présens ont déclaré prendre en mariage, l'un Christine Portal l'autre jean andré reboly

En présence de andré [illegible] demeurant à toulon département d var profession de [illegible] âgé de 38 ans

De Louis fournier demeurant à lagarde département d var profession de agriculteur âgé de 21 ans

De joseph [illegible] demeurant à lagarde département d var profession de [illegible] âgé de 33 ans

Et de jean antoine garcin demeurant à lagarde département d var profession de [illegible] âgé de 33 ans tous amis des parties,

Après quoi, moi joseph Portal maire de Lagarde faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits ~~époux et~~ témoins signé Les Epoux ont Declaré ne le savoir

Guerrechou portal Degreaux

fournier Lugnes

portal

144